



TECHNICIENS - MAÎTRISES - CADRES D'AIR FRANCE

26 mars 2012

Rejoignez le groupe des lecteurs de la
CFE-CGC

Recevez nos publications par mail
en vous inscrivant sur notre site
<http://cfecgcaf.fr> ou en écrivant
à info@cfecgcaf.fr



Plan Transform 2015 : L'autre voie.

L'accord de cadrage et de méthodologie a été ratifié par la CFE-CGC*

Dans la méthode proposée par la Direction pour permettre de négocier sur les mesures envisagées pour assainir financièrement et transformer structurellement notre entreprise, nous devons en passer par l'élaboration et la signature d'un accord de méthode permettant ensuite de s'asseoir à la table des négociations.

La **CFE-CGC*** a toujours défendu le droit de négocier prioritairement plutôt que de vouloir provoquer une épreuve de force. Nous ne sommes pas des vas t'en guerre voulant imposer par le chaos, leurs idées mais respectueux du débat démocratique, nous épuisons toutes les pistes de la négociation avec des propositions qui sont notre marque de fabrique.

Et s'il s'avérait que nous soyons dans l'impossibilité de faire évoluer des décisions qui nous sembleraient contraires aux intérêts des salariés d'Air France mais aussi de l'entreprise, alors nous prendrions nos responsabilités en appelant à la mobilisation pour parvenir à un consensus plus favorable.

C'est dans ce seul esprit que la **CFE-CGC*** a décidé après quatre séances de négociations de ratifier l'accord de cadrage et de méthodologie proposé. Elle a été suivie par trois autres syndicats des personnels Sol dépassant largement la majorité absolue de la représentativité. Les syndicats PNC et PNT ont d'ailleurs fait majoritairement de même pour la négociation de leurs accords spécifiques.

Qu'est-ce qu'un accord de cadrage et de méthodologie ?

Comme son intitulé l'indique, on se met d'accord entre partenaires pour savoir exactement ce que l'on va négocier et comment on va le faire. C'est un procédé courant chez Air France qui ne présage en rien de sa conclusion.

Consciente de la situation économique très dégradée de l'entreprise et convaincue qu'il est nécessaire d'accompagner par le dialogue et la négociation le redressement de notre compagnie, la **CFE-CGC*** a été la première organisation à annoncer qu'elle était prête à dialoguer plutôt qu'entrer tête baissée dans un conflit qui serait rapidement dangereux pour notre avenir.

La négociation que nous avons appelée de nos vœux a permis d'imposer dans cet accord, la prise en compte par la Direction de nos exigences sur la garantie d'emploi (aucun départ contraint) ainsi que l'équité et la transparence des mesures prises pour chaque corporation (PS, PNC & PNT)

Sur ce constat, la **CFE-CGC*** a pris ses responsabilités en signant cet accord qui ne l'engage en aucune manière dans les résultats à venir d'une négociation où tout sera mis sur la table pour être débattu.

* La référence syndicale Air France

La CFE-CGC* dit ce qu'elle fait et fait ce qu'elle dit.

Nous ne tomberons jamais dans le piège de la désinformation comme d'autres veulent le faire en utilisant la crise que traverse notre entreprise comme enjeu politique à quelques semaines d'une échéance électorale. Pour en juger, vous pouvez consulter l'intégralité du texte de l'accord signé sur notre site www.cfecgcaf.fr. Vous pourrez constater à sa lecture que cet accord est loin des menaces avancées par certains pour justifier des discours populistes et des actions délétères en total décalage avec la situation réelle de notre entreprise. La seule préoccupation de la CFE-CGC* dans cette période à haut risque est l'intérêt exclusif des salariés d'Air France et le respect qui leur sera réservé dans le traitement de cette crise.

Et maintenant, que va-t-il se passer ?

Nous entamons dès les prochains jours, la négociation de fond qui va permettre de débattre des propositions de la Direction pour sortir l'entreprise de cette spirale du déclin qui nous attire de plus en plus vite vers le risque d'une cessation de paiement.

Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins avec un nouveau modèle économique qui se dessine. Air France ne doit pas rater le train du réalisme et de la modernité et doit s'adapter rapidement aux nouvelles exigences de ce monde en évolution. On peut sauter comme un cabri sur sa chaise en criant au scandale mais dans une économie mondiale ouverte, il est vain de vouloir s'opposer. La seule évidence est d'accompagner cette transformation en proposant des solutions respectueuses des personnels de notre entreprise. Accompagner veut dire aussi imposer si nécessaire pour garantir à chacun au sein de notre entreprise, un avenir serein.

La CFE-CGC* a accepté la négociation du plan Transform 2015 avec deux préalables incontournables :

- L'équité et la transparence dans les négociations pour permettre de juger des efforts respectifs de toutes les corporations à relever l'entreprise.
- La garantie d'emploi car aujourd'hui, nous sommes au bord du gouffre et si rien n'était fait, il y aurait des licenciements contraints dans le cadre d'un plan social.

On ne peut pas jouer avec le feu en réfutant systématiquement les évidences d'un environnement économique mondial en pleine révolution. A ce titre, le décalage des revendications de certains syndicats de notre entreprise est désolant et préoccupant.

Que chaque salarié d'Air France soit angoissé par ce qui nous arrive est légitime mais c'est en s'employant sur le terrain des solutions partagées que nous réussirons, tous ensemble.

Que certains veuillent exploiter cette peur de chacun d'entre nous pour des raisons inavouables liées au contexte politique est totalement inadmissible. L'entreprise dans la situation où elle se trouve n'a pas besoin d'être mise à feu et à sang mais plutôt d'un climat apaisé pour fédérer toutes les volontés au seul service de notre survie.

Nous aimons tous notre entreprise. Elle nous a assuré pendant des décennies, un train de vie personnel confortable qui ne sera pas remis en cause si nous savons réagir efficacement. Nous devons tous être à son service pour la sauver. L'urgence de l'instant n'est plus à lutter pour préserver sans discernement, des avantages acquis mais à nous mobiliser pour la sauvegarde de nos emplois.

C'est le seul enjeu que chaque salarié d'Air France doit partager pour que nous puissions, tous ensemble, continuer la belle aventure de notre respectable entreprise : Air France.

Pour la CFE-CGC* d'Air France,
Ronald NOIROT

